



ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JANVIER 2009 à 19h00

Les propriétaires des lots constituant le lotissement des "CHARBONS BLANCS" à ORMES se sont réunis en assemblée générale, salle François RABELAIS à ORMES, sur convocation faite à chacun par distribution en boîte aux lettres, à l'initiative du bureau de l'association syndicale des lotissements des "CHARBONS BLANCS" conformément à l'article 16 de leurs statuts.

Sont présent :

- pour l'**ASCPLCB** :
 - Monsieur Eric VOISIN, préside l'assemblée générale.
 - Monsieur Jean Pierre GUILLOT, Secrétaire.
 - Monsieur Maurice LITIERE, Trésorier.
- pour l'**ASCPCB** : Monsieur LITIERE, Trésorier.
- pour l'**ASCPHO** : Monsieur Philippe MOREAU, Président.
- pour l'**ASCPM** : Monsieur Philippe VOIDEY, Président.
- pour l'**ASCPC** et l'**ASCPHC** : Monsieur Eric VOISIN, Président.
- Pour la mairie d'Ormes :
 - Monsieur Robert JEULIN, Adjoint Délégué aux travaux.
 - Monsieur Bruno SOLON, Directeur Général des Services
 - Monsieur Jacky JOANNET, Directeur des Services Techniques

Est absent excusé :

- Monsieur Alain TOUCHARD, Maire d'ORMES.
- Monsieur Jean Paul TONNIEAU pour l'ASCPCB.

La feuille de présence, permet de constater que 34 associés sont présents ou représentés.

Sont présents pour l'A.S.C.P.C.B. Messieurs : AW, BLAIN, BOYER, BRANDICOURT, Mairie d'ORMES, DEVAUX, EL GUEDDARI, GUILLOT, PIEDALLU, PRAT, SOULAS, VASSE, WAXIN.

Sont présents pour l'A.S.C.P.H.O. Messieurs : DAVID, MOREAU, RICHER, THAUVIN.

Sont présents pour l'A.S.C.P.M. Messieurs : BOSSE, LACHEZE, LOUBET, MARCHAND, NEBATI, PREVOST, VOIDEY.

Sont présents pour l'A.S.C.P.C.C. Messieurs : ALBRIEUX, BERTRAND, DESPRES, DUBAS, FEUTRY, HURALT, JARRET, LECLOU, SOURIOU, VOISIN.

Aucun présent pour l' A.S.C.P.H.C. :

Soit un total de 231 associés absents.

En conséquence le Président passe directement à l'Assemblée Générale extraordinaire et peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Bilan moral et financier 2008.
- Présentation et mise aux voix du budget prévisionnel 2009.
- Pour chaque association de copropriétaires suivante ; ASCLCB, ASCPHO, ASCPM, ASCPCC et ASCPHC :
 - Appel aux candidatures et mise aux voix des membres du bureau de l'association syndicale.
 - Adhésion de l'association syndicale à l'ASCPLCB.
- Autorisation du trésorier à consulter le compte épargne de la caisse d'épargne par internet.
- Fréquence des réunions de bureau.
- Projets d'animations.
- Questions diverses.

Le Président présente les vœux de l'association à l'assemblée des copropriétaires. Il les remercie d'être venus.

BILAN MORAL :

* Le Président rappelle le but de l'association depuis que la commune a repris la gestion de la télédistribution. Elle est le lien entre la population des lotissements des Charbons Blancs et la municipalité. Pour permettre à chacun de transmettre ses remarques il existe les réunions de bureau mensuelles de l'association.

* Télédistribution :

Le Président rappelle que la Mairie gère la télédistribution depuis le 1^{er} janvier 2000. L'entreprise **FORCLUM Val de Loire** assure la **maintenance** du réseau **7 jours / 7 de 8h00 à 22h00 au 06.72.28.23.12.**

* Site Internet :

Le Président rappelle que l'association possède un site Internet (www.chez.com/charbonsblancs) en gestation depuis 2003, un administrateur de site s'est proposé pour reprendre le flambeau et remettre à flot cet outil de communication.

* Animations de l'année 2008 :

Le Président rappelle les différentes animations de l'année 2008 :

- Soirée Paëlla annulée faute de participants.
- Fête des voisins début juin 2008 dans le square Cassandre : Bilan financier - 14,53 €.
- Participation à l'organisation des « Virades de l'Espoir » (randonnées pédestres et VTT) organisé fin septembre 2008 à la Canaudière au profit de l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».
- Soirée « Beaujolais Nouveau » du 3^{ème} jeudi de novembre 2008 : Bilan financier de +44,01 €.

BILAN FINANCIER :

Le Président remercie Monsieur LITIERE pour son travail de trésorier et l'importance de son engagement. Le bilan financier est ensuite présenté. A la lecture de celui-ci, les manifestations organisées et les intérêts bancaires couvrent la totalité des frais de fonctionnement de l'association et ce malgré la destruction de denrées périssables en stock qui n'ont pu être utilisées du fait de l'annulation de la soirée paëlla.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL :

Pour 2009, le Président propose un nouveau budget de fonctionnement. La proposition est soumise à l'assemblée et est acceptée à l'unanimité.

APPEL DES CANDIDATURES DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASCPCB :

Les membres sortants, Messieurs JP. TONNIEAU, M. LITIERE et JP. GUILLOT se représentent. Suite à l'appel de candidature de nouveaux membres Monsieur PRAT se présente. Ils sont élus à l'unanimité. Leurs pouvoirs prendront fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Président	J-P. TONNIEAU	3 rue Rémy Belleau	Tél. :
Trésorier	M. LITIERE	5 rue Neuve – 45380 CHAINGY	Tél. :
Secrétaire	J-P. GUILLOT	4 boulevard Pierre de Ronsard	Tél. :
Membre	P. PRAT	13 rue Jean Dorat	Tél. :

APPEL DES CANDIDATURES DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASCPHO :

Les membres sortants sont Messieurs P. MOREAU, C. PAUL, E. BOUCHER. Monsieur BOUCHER ayant quitté la région son poste est vacant. Les autres membres se représentent. Suite à l'appel de candidature, il n'y a pas de volontaire. Les membres restant sont réélus à l'unanimité. Leurs pouvoirs prendront fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Président	P. MOREAU	12 rue Michel E de Montaigne	Tél. :
Secrétaire	C. PAUL	13 rue Joachim du Bellay	Tél. :
Trésorier			Tél. :

APPEL DES CANDIDATURES DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASCPM :

Les membres sortants, Monsieur P. VOIDEY et Mesdames I. MARCHAND et C. NATIVEL, se représentent et **sont réélus à l'unanimité**. Leurs pouvoirs prendront fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Président	P. VOIDEY	10 rue Malherbe	Tél. :
Secrétaire	I. MARCHAND	18 rue Descartes	Tél. :
Trésorier	C. NATIVEL	3 rue Descartes	Tél. :

APPEL DES CANDIDATURES DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASCPCC et de L'ASCPHC :

Les membres sortants sont Messieurs E. VOISIN et Monsieur P. BRIGANDAT. Monsieur BRIGANDAT ayant quitté la région son poste est vacant. Suite à l'appel de candidature pour de nouveaux membres, Monsieur ALBRIEUX se présente. Ils sont élus à l'unanimité. Leurs pouvoirs prendront fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009

Président	E. VOISIN	17 rue de la Boétie	Tél. :
Secrétaire	P. ALBRIEUX	28 rue Michel E de Montaigne	Tél. :
Trésorier			

ADHESION A L'ASCPLCB :

Les propriétaires votent à l'unanimité pour reconduire l'adhésion des associations syndicales à l'ASCPLCB qui gère les associations des Charbons Blancs. Les Présidents de chaque association syndicale sont membres d'office selon les statuts de l'ASCPLCB. Messieurs E. VOISIN, JP. GUILLOT, M. LITIERE, sont reconduits dans leurs fonctions :

Président	E. VOISIN	17 rue La Boétie	Tél. :
Vice-Président	J-P. TONNIEAU	3 rue Rémy Belleau	Tél. :
Vice-Président	P. MOREAU	12 rue Michel E de Montaigne	Tél. :
Vice-Président	P. VOIDEY	10 rue Malherbe	Tél. :
Trésorier	M. LITIERE	5 rue Neuve – 45380 CHAINGY	Tél. :
Secrétaire	JP. GUILLOT	4 boulevard Pierre de Ronsard	Tél. :

CALENDRIER DES REUNIONS DU BUREAU.

Le Président rappelle que le bureau se réunit une fois par mois sauf pendant les vacances estivales. Ces réunions se déroulent au chalet des associations à partir de 20h30. Elles sont ouvertes à l'ensemble des co-proprétaires.

Le calendrier des réunions est le suivant :

- * Le 18 février 2009 ;
- * Le 18 mars 2009 ;
- * Le 15 avril 2009 ;
- * Le 13 mai 2009 ;
- * Le 17 juin 2009 ;
- * Le 16 septembre 2009 ;
- * Le 14 octobre 2009 ;
- * Le 19 novembre 2009 (exceptionnellement le jeudi au bar de la salle Rabelais en raison du « Beaujolais Nouveau ») ;
- * Le 16 décembre 2009 ;

Autorisation du trésorier à consulter l'ensemble des comptes de l'association sur internet :

A l'issue de l'exposé du Président sur la problématique et la nécessité pour le trésorier (Monsieur LITIERE) de consulter l'ensemble des comptes sur internet, l'assemblée vote à l'unanimité cette nouvelle disposition qui est intégré dans les statuts de l'association.

Projet d'animation pour 2009 :

Le Président présente le programme des animations prévues pour 2009 :

- * Soirée Paella : Pas d'organisation pour 2009, des travaux dans la salle Rabelais étant programmé et une réflexion est à mener sur ce type de projet compte tenu du faible engouement suscité en 2008.
- * « Les Charbons Blancs en fête » (barbecue de quartier dans le square Cassandre) le dimanche 31 mai 2009.
- * Participation à l'organisation des Virades DE L'ESPOIR (tracé et balisage des parcours des randonnées pédestres et VTT) le dimanche 27 septembre 2009, à la Canaudière.
- * Soirée « Beaujolais Nouveau » le jeudi 19 novembre 2009, bar de la salle François Rabelais.

QUESTIONS DIVERSES :

- * A l'AG 2008, Monsieur VOIDEY avait posé une question soulevée par un copropriétaire de la MARTINIÈRE sur la possibilité de réaliser un sens unique des voies de circulation de ce lotissement. Monsieur VOIDEY a réalisé un sondage auprès de l'ensemble des résidents pour s'assurer du bien fondé de la demande. Le résultat est le suivant : sur 36 questionnaires distribués, 27 sont retournés dont 21 réponses défavorables. Cette proposition est donc abandonnée.
- * Monsieur VOISIN pose une question soulevée par un co-proprétaire du Clos de Corroy pour une demande d'éclairage de la piste cyclable situé le long de l'ancienne station d'épuration. Monsieur JOANNET informe qu'un projet d'urbanisme sur cette zone est actuellement à l'étude. Cette demande sera étudiée dans le cadre des travaux d'aménagement.
- * Un copropriétaire soulève le problème de la vitesse le long du terrain de football. Le civisme de chacun est rappelé.
- * Monsieur GUILLOT soulève la demande de remplacement du revêtement des trottoirs du boulevard Pierre de RONSARD par de l'enrobé. Monsieur JOANNET demande s'il existe une unanimité sur ce point. Monsieur GUILLOT organisera un sondage pour vérifier la pertinence de cette demande.
- * Un copropriétaire demande ce qu'il en devient du projet d'aménagement de l'ancienne station d'épuration. Monsieur JOANNET informe que le projet d'aménagement devrait voir le jour en 2010.
- * Monsieur JOANNET demande s'il serait possible de réduire l'éclairage public la nuit, du type 1 candélabre sur 2. L'assemblée émet un accord de principe. Des essais seront réalisés.

Plus personne ne demandant la parole. L'ordre du jour étant épuisé le Président déclare la levée de la séance et invite l'assemblée à partager la galette avec le verre de l'amitié.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en la volonté du bureau de servir l'intérêt de l'ensemble des copropriétaires.

**Le Président
M. VOISIN**

Certifiée conforme et véritable.